

Ligue Pays de la Loire



Règlement Championnat Baseball 2020

1. Description du championnat

1.1 Conditions de participation

Pour participer au championnat toute équipe devra :

- Faire partie d'un club affilié FFBS
- Accepter le règlement ci-contre
- S'être acquittée de la somme de 100,00 € à l'ordre de la Ligue Pays de la Loire

1.2 Composition des équipes

Les équipes pouvant participer au championnat sont :

- St Barthélémy d'Anjou ~ Les Eagles / Le Mans ~ Les Greys Jays
- Angers ~ Royals
- Nantes ~ Les Mariners
- Les Herbiers ~ Les Marcassins / Champ St Père ~ Anges Noirs

Toute entente doit être déclarée au préalable, et reste définitive.

1.3 Formule

Match en formule plateau à 3 équipes et finale le 28 Juin à Saumur.

Match de 2 heures maxi.

2. Calendrier

2.1 Date de diffusion

Le calendrier définitif du championnat 2018 est communiqué au plus tard le 15 Février 2020.

2.2 Week-ends de réserve

Les matchs auront lieu au mieux tous les quinze jours pour permettre de déplacer les matchs n'ayant pu être joués pour cause d'intempéries. En aucun cas ces week-ends ne peuvent être utilisés pour décaler des matchs pour convenance personnelle. Cette mesure a pour objet d'éviter l'accumulation de matchs en retard au calendrier.

2.3 Report des matchs

En cas d'impossibilité de jouer un match pour l'un des motifs suivants :

- terrain de l'équipe recevant indisponible,
- évènement spécial dans le club (ex : tournoi, évènements familiaux exceptionnels...),
- tout autre cas de force majeure de nature à empêcher la tenue d'un match...

Le club recevant préviendra l'autre équipe concernée au moins 10 jours avant le match initialement prévu, afin de le reporter dans le plus vite possible.

3. Licences - Mixité

3.1 Obligation de licence senior

La licence Fédérale Compétition en cours de validité est obligatoire pour tous les pratiquants (âge minimum 16 ans).

3.2 Feuille de match

Les rosters de chaque équipe, imprimés à partir de « extranet », seront mis à disposition des officiels dès l'arrivée au terrain et annexés à chaque feuille de match.

3.3 Mixité

Les équipes peuvent présenter des rosters mixtes hommes-femmes, sans aucune obligation ni limitation autre que celle de l'âge minimum.

4. Arbitrage et Scorage

Les prestations des officiels seront suivies par la Commission Régionale Arbitrage et Scorage.

L'équipe ne jouant pas devra fournir deux arbitres officiels pour chaque rencontre. A chaque fois les matchs seront scorés par un licencié diplômé.

Les scoreurs, à la fin de chaque week-end, enverront à la CRSB un état des meilleures performances (batteurs et pitcheurs) afin de déterminer les MVP de l'année.

5. Règlement de jeu

5.1 Gestion du temps et du score

Sauf accord contraire entre les équipes, le début des matchs sera à 10H00, 12H30 et 15H00.

La durée maximum d'un match est fixée à 2 heures. A l'expiration de la limite, la manche en cours sera déclarée terminée.

Conditions particulières :

En 5^{ème} manche, si l'écart au score est supérieur à 20 Pts, le match sera terminé.
En 7^{ème} manche, si l'écart au score est supérieur à 10 Pts, le match sera terminé.

5.2 Jeu Accéléré

Afin d'accélérer le jeu, il est demandé aux joueurs d'entrer et sortir du terrain en courant.

Le lanceur est limité à lancers d'échauffement (8 lors de sa première prestation de la partie au monticule). Un catcheur d'échauffement, avec obligatoirement une grille de protection, est demandé pour commencer à chauffer le lanceur le temps que le catcheur s'habille. L'arbitre peut suspendre ces lancers d'échauffement, s'il estime que l'équipe gaspille le temps disponible.

7. Communication des résultats - Récompenses

La feuille de match est sous la responsabilité des arbitres, qui vérifie le score et les signatures des managers d'équipes en fin de rencontre. L'arbitre en chef remet ensuite la feuille de match au manager de l'équipe recevant, pour transmission à la ligue PdL.

Expédier avant le lundi 12H00, ces documents scannés à l'adresse suivante :

samcenet@free.fr

Les résultats seront publiés sur le site de la Ligue au plus tard le mardi suivant les week-ends de match.

Les trophées suivants seront attribués : Champion Régional – MVP – MVP U20.

8. Discipline - Comportement des joueurs et officiels

Dans tous les cas, le Code du Sportif et les Règles de bonne conduite prévues aux RGES fédéraux s'appliqueront.

En cas de manquement à ces dispositions de bonne conduite, la Commission Régionale Sportive pourra saisir le CD de la Ligue, qui fera son affaire de régler tout litige.

La Commission Régionale Sportive est compétente pour régler tout litige de nature sportive.

Le CD de la Ligue peut être saisi en appel, et sa décision est définitive, ce Championnat n'étant pas homologué.

En cas de manquement grave à l'éthique sportive, le CD de la Ligue peut saisir la Commission Fédérale de Discipline.



GABORIT Samuel
Responsable Baseball PDL

